

ANNEXE 2 :

Engagement d'ENEDIS au Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Pays d'Apt-Luberon

Enedis est le gestionnaire du réseau public de distribution sur 95% du territoire français métropolitain. Entreprise de service public, Enedis en Vaucluse représente plus de 15 000 km de réseau et près de 350 000 clients consommateurs ou producteurs d'électricité.

Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est responsable de la continuité et de la qualité de la distribution d'électricité ainsi que de l'accès au réseau sans discrimination. Dans le Vaucluse, plus de 300 salariés assurent ces missions, accompagnés des entreprises prestataires d'ENEDIS.

En matière de transition écologique, Enedis est un partenaire à l'écoute de tous les territoires pour leur proposer des solutions adaptées à leurs attentes et à leurs enjeux propres.

Enedis accompagne déjà ce mouvement en Vaucluse au travers de partenariats ambitieux et structurants tels que l'expérimentation de l'outil PRIORENO en lien avec la Banque des Territoires, SUD CONNECT ENR pour l'aide au dérisquage foncier des bâtiments communaux mais aussi l'appui à l'élaboration des PCAET et l'accompagnement de la démarche Petite Ville de demain.

Le présent Contrat de Relance et de Transition Ecologique en est une autre illustration et Enedis met son savoir-faire au service de sa réussite en proposant des solutions en matière de mobilité électrique, d'intégration des énergies renouvelables, de lutte contre la précarité énergétique, de rénovation énergétique, d'autoconsommation collective. Ces services s'appuient sur un socle constitué des données issues du réseau public de distribution, et ce dans le respect des règles de protection des données issues du Règlement Général de Protection des Données.

En tant qu'opérateur de données, Enedis propose aux collectivités de les accompagner dans la réalisation des états des lieux écologiques prévus dans les opérations finançables au titre des CRTE, en leur mettant à disposition les données permettant de mieux connaître, par exemple, les volumes consommés ou produits à l'échelle du projet de territoire.